



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 20891

Texte de la question

M. Yves Fromion appelle l'attention de Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire sur le problème auquel sont confrontés de nombreux jeunes qui, ayant passé les épreuves du concours externe de recrutement des professeurs dans l'académie d'Orléans - Tours, se voient exclus de la liste complémentaire car celle-ci n'équivaut plus qu'à 10 % de la liste principale. Pourtant, cinq départements sur les six qui composent l'académie sont aujourd'hui déficitaires et la liste complémentaire était épuisée un mois après la rentrée. Les candidats qui n'ont pas été retenus sur la liste complémentaire pour quelques points sont particulièrement sensibles à cette évolution. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures seront prises afin de débloquer une situation préjudiciable aux jeunes de l'académie.

Texte de la réponse

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, neuf cents personnes ont été recrutées sur les listes complémentaires des concours de recrutement de professeurs des écoles, dont quarante-trois dans l'académie d'Orléans-Tours. Par la suite, compte tenu du nombre de vacances de postes constatées dans certaines académies, les recteurs ont été autorisés à procéder à des recrutements supplémentaires ; c'est ainsi que l'académie d'Orléans-Tours a pu réouvrir la liste complémentaire début janvier.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20891

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 1998, page 5986

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2082